

LIRÉ

(Maine-et-Loire, canton de Champtoceaux, arrond. de Cholet, 2 250 hab.)

La chapelle Notre-Dame de Beaulieu, actuellement sur la commune de Liré, est mentionnée pour la première fois dans un texte de 1377 relatif au mariage du fondateur probable de ce sanctuaire, Jean de Bain. Elle était alors dédiée à saint Marc, et fut sous l'ancien régime, le centre d'un important pèlerinage. Épargnée à la Révolution — contrairement à l'église de Liré — elle servit même à cette époque de lieu de culte clandestin, avant d'être délaissée par les paroissiens au XIX^e s.

Au-dessus de la porte, on peut lire la date de 1771, signalant une importante restauration à cette époque. Du XIV^e s., la chapelle a toutefois conservé ses murs en schiste, son tombeau d'autel et une petite piscine dans le mur sud. Les ouvertures, la toiture et la petite clochette surmontant le mur occidental sont du XVIII^e s. Une inscription sur le mur nord rappelle le privilège accordé en 1950 par Monseigneur Chappoulie, évêque d'Angers, de 100 jours d'indulgence en récitant un *pater* et un *ave* pour les âmes du purgatoire. C'est en effet à cette date que le bâtiment fut rénové une première fois à l'initiative du curé de Liré, le père Allard. Trente ans plus tard, faute d'entretien, une partie de la charpente s'écroulait. La commune de Liré obtint alors des propriétaires de la chapelle un bail de 99 ans, et entreprit de la restaurer avec le concours de l'Association de Sauvegarde des chapelles de l'Anjou, à qui la Sauvegarde de l'Art Français versa une subvention de 10 000 F pour cette opération.

Liré (Maine-et-Loire). Chapelle Notre-Dame de Beaulieu.

